

DETENTE !!! JEUX

T	C	I	C	T	E	G	R	U	O	C	
N	A	Q	B	O	I	G	N	O	N	C	E
U	R	C	M	R	P	T	N	A	E	E	P
P	O	A	O	R	O	R	U	V	L	E	
C	T	H	U	V	R	C	T	O	S	E	F
E	T	N	C	V	A	I	O	I	N	R	T
R	E	P	I	N	A	R	D	L	A	I	E
I	A	O	A	L	A	A	C	I	I	H	R
S	P	N	I	N	R	H	S	O	C	J	O
E	A	A	G	U	R	E	T	A	T	A	P
S	P	E	R	S	I	L	M	E	L	O	N
S	I	O	P	E	C	H	E	X	I	O	N

GENDARME A L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARENE	TEXTILE EDENTE	LIMON	A DISPO- SITION DE L'ARMEE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
PAPE INNOCENT GENE		IDIOT METTRE DE L'YODE		RICHESS DIVAGUER
HEROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROI SUSSES	EN PLEIN COEUR
DECISION DE JUSTICE	FIN DU JOUR	LIPES REGLE		ELLE CONNAIT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	

- | | | |
|---------|---------|---------|
| AIL | COTON | OIGNON |
| ANANAS | COURGE | ORANGE |
| AVOCAT | EPINARD | PATATE |
| BROCOLI | FRAISE | PECHE |
| CAROTTE | HARICOT | PERSIL |
| CELERI | LAITUE | POIS |
| CEPE | MACHE | POIVRON |
| CERISE | MELON | PRUNE |
| CHOU | NAVET | RADIS |
| CITRON | NOIX | TOMATE |

			9				2	8
3	7				4			
5			2				7	4
	1		6			8		
4								3
		7	5				4	
1	8		4					7
			7				9	6
7	3			2				

5	8	4	2	6	1	6	3	7
6	6	1	8	3	7	4	5	2
7	3	2	9	4	5	6	8	1
1	4	6	3	5	2	7	9	8
3	6	7	9	1	8	5	2	4
2	5	8	7	9	4	3	1	6
4	7	6	1	2	3	8	6	5
9	1	5	4	8	6	2	7	3
8	2	3	5	7	9	4	1	6

S	S	S	A	U	B	A	G	N	E
E	P	A	M	V	E	N	C	E	
L	L	M	I	R	A	M	A	S	
R	A	O	G	E	X	A	C	O	E
A	L	N	E	G	N	A	R	O	R
T	O	U	L	O	N	G	L	R	E
N	D	S	T	N	U	E	I	E	Y
I	N	P	E	E	N	I	L	D	H
C	A	S	S	U	J	E	R	F	L
E	B	E	L	S	I	S	S	A	C

- | | |
|---------|---------|
| AIX | FREJUS |
| APT | HYERES |
| ARLES | LUNEL |
| AUBAGNE | MIRAMAS |
| AUPS | NICE |
| AVIGNON | ORANGE |
| BANDOL | SALON |
| CANNES | SORGUES |
| CASSIS | TOULON |
| DIGNE | VENCE |



2021 - N° 1
Février

INFO CORNILLE

MAIRIE DE CORNILLÉ-LES-CAVES

☎ 02.41.45.10.77

✉ mairie-cornillelescaves@wanadoo.fr

http://www.cornillelescaves.fr

Depuis la pandémie, et pour respecter les règles sanitaires, le Conseil Municipal se réunit régulièrement dans la salle des Fêtes.

Des dossiers importants ont été évoqués lors de la séance du 25 janvier dernier, notamment le devenir du Restaurant « Au Cornillé » :

En liquidation judiciaire, le bar-restaurant « Au Cornillé » a fermé ses portes en début d'année 2020. Plusieurs repreneurs potentiels se sont présentés mais aucun projet n'ayant abouti, les élus ont décidé de proposer au liquidateur de racheter la licence IV et le matériel d'exploitation (mobilier, équipement de cuisine...) au motif de l'intérêt du maintien du dernier commerce de proximité, indispensable au dynamisme de la commune.

La mairie est déjà propriétaire des murs et pourra ainsi proposer à la location un local équipé.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité cette acquisition pour un montant global de 10 000 €

Autre point, la reconduction à l'unanimité de la participation communale pour les animations « Par-delà les Villages en Anjou » organisées par l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe.

Sous réserve des conditions sanitaires Covid, deux soirées festives se dérouleront donc à Cornillé-les-Caves, pendant l'été 2021. Pour mémoire, succès de la première édition de 2019 avec pas moins de 2500 visiteurs sur 8 soirées





INFO «COVID»

Depuis le 16 janvier et pour une durée minimum de 15 jours, le Premier ministre a annoncé l'avancée du couvre-feu de 20h00 à 18h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'objectif du couvre-feu est de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement tout en limitant l'impact sur l'économie déjà mise à rude épreuve par l'épidémie.

Depuis le 31 janvier, toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sont interdites, sauf motif impérieux. Les entrées en France, y compris pour l'Union européenne, sont conditionnées à la présentation d'un test PCR négatif. Les déplacements dans les Outre-mer sont autorisés uniquement sur motif impérieux.

Alors respectons le plus possible pour éviter un nouveau confinement !!!!

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale : **Le Vaccin !!**

Depuis début janvier, la campagne de vaccination a commencé, cela permettra de contrôler la propagation du virus et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

Un calendrier de vaccination est programmé en fonction des âges et des pathologies des personnes, si vous êtes volontaires

Pour vous faire vacciner vous devez prendre rendez-vous par téléphone (0800 009 110), ou Internet (sur le site santé.fr).

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Vous avez des questions sur le coronavirus ? [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)

Participez à la lutte contre le COVID 19 en téléchargeant sur votre portable l'application « TousAntiCovid »



INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie : Ouverture mardi et jeudi matin de 9 h à 12 h et sur rendez-vous
Port du masque obligatoire

RAPPEL ACTIVITES « Seniors »

(pour les personnes de 60 ans et +)

Il reste des places dans le programme « Je t'invite à » organisé à Cornillé par la CCALS. Inscription en Mairie

Ateliers	Dates	Horaires
Mémoire	Vendredis 12, 19, 26 mars et 2 avril	10h30-12h
Beauté et soin	Vendredi 26 mars	14h30-16h
Tai Shi	Lundis 1 ^{er} et 8 juin	10h30-11h45
Alimentation saine	Lundis 10 et 17 mai	10h-12h
Rester connecté Cycle 1	Jeudis 1 ^{er} , 8, 15 et 22 avril	10h-12h
Rester connecté Cycle 2	Jeudis 20, 27 mai, 3 juin et 8 juillet	10h-12h
Rester connecté cycle 3	Jeudis 10, 17, 24 juin et 1 ^{er} juillet	10h-12h

SOUTENONS LES PRODUCTEURS LOCAUX !!!

FAITES un drive via « Le Drive des Bois d'Anjou ».
<https://www.driveboisdanjou.fr>

TRAVAUX D'ELAGAGE

